

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-23-0821 du 22/05/2023

Arrêté du 21 avril 2023

ARRÊTÉ PORTANT RÉINTÉGRATION ET AFFECTATION D'UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES

Délégation encadrement supérieur et Talents

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte réintégration et affectation d'un administrateur des Finances publiques.

Date d'application : 01/07/2023

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT RÉINTÉGRATION ET AFFECTATION D'UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT RÉINTÉGRATION ET AFFECTATION D'UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES



ARRÊTÉ

portant réintégration et affectation d'un administrateur des Finances publiques

LE MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE, CHARGÉ DES COMPTES PUBLICS

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu l'arrêté du 11 avril 2018 relatif à l'organisation du service des comptables publics ;

Vu l'arrêté du 23 novembre 2022 relatif au classement des postes comptables et d'emplois de chef de service comptable à la Direction générale des Finances publiques.

ARRÊTE :

Article premier

M. Jean-Christophe ROYER, administrateur des Finances publiques, 5^{ème} échelon, détaché dans l'emploi de chef de service comptable de 1^{ère} catégorie, responsable du service des impôts des entreprises de Dijon HEC (Côte-d'Or), est réintégré dans son corps d'origine et affecté en qualité de comptable, responsable du service des impôts des entreprises de Dijon C+ (Côte-d'Or) à compter du 1^{er} juillet 2023.

Article 2

Le Directeur général des Finances publiques est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel des Finances publiques, section Ressources Humaines et Organisation.

FAIT À PARIS, LE 21 AVRIL 2023

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION
L'ADMINISTRATRICE DE L'ÉTAT DU 2^{ÈME} GRADE
DÉLÉGUÉE ENCADREMENT SUPÉRIEUR ET TALENTS

VÉRONIQUE BONCHE-ALQUIER

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756